



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



**ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION ET
DE PROMOTION DES MAISONS FAMILIALES
RURALES**

Association Loi 1901
**« La Futaie – Les Touches »
53410 – PORT BRILLET**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

**ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION
ET DE PROMOTION DES MAISONS
FAMILIALES RURALES
« La Futaie – Les Touches »
Association loi 1901**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales Rurales – La Futaie – Les Touches » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres Informations significatives » de l'annexe des comptes annuels, concernant la fusion absorption de la Maison Familiale Rurales des Touches.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances d'exploitation représentent 93 % de l'actif circulant, pour un montant net de 223 050 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- contrôler, par sondages, l'apurement de certaines créances « clients » sur la période subséquente,
- vérifier le niveau de provisions constituées sur les créances douteuses au 31 décembre 2018,
- apprécier le rattachement des produits à recevoir de l'exercice 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

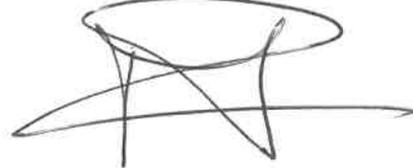
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 18 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT

Franck NOGUET
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the printed name and title.

BILAN SYNTHETIQUE

C.F.P. LA FUTAILLE - LES TOUCHES

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital		
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres	22 398	21 781	1 636	Réserves :		
Immobilisations corporelles	2 164 386	1 832 792	241 170	- Réserve légale		
Immobilisations financières	5 027		3 853	- Réserves réglementées		
TOTAL I	2 191 811	1 854 574	246 659	- Autres	127 598	
Actif circulant :				Report à nouveau	(408 900)	(203 287)
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	8 369		9 996	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(90 359)	2 138
Marchandises				Provisions réglementées	95 879	115 620
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	(275 781)	(85 529)
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)	80 000	8 000
Clients et comptes rattachés	105 271	1 843	85 541	Dettes		
Autres	119 621		119 817	Emprunts et dettes assimilées	395 280	259 276
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	8 962		4 128	Fournisseurs et comptes rattachés	312 918	238 417
Caisse	301		169	Autres	72 370	52 098
TOTAL II	242 524	1 843	219 650	TOTAL III	780 569	549 791
Charges constatées d'avance (III)	6 869		5 952	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 441 204	1 856 417	472 262	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	584 787	472 262

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

C.F.P. LA FUTAIE - LES TOUCHES

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	55 707	65 614	Ventes de marchandises	2 577	63
Variation de stock (marchandises)	1 627	59	Production vendue (biens et services)	690 451	842 829
Achats d'approvisionnement	242 349	251 199	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)	19 766	17 137	Production immobilisée		
Autres charges externes	308 875	335 446	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	127 297	132 229	Autres produits	11 027	3 507
Rémunération du personnel	47 249	61 514	Produits financiers	89	79
Charges sociales	3 010	2 883			
Dotations aux amortissements	2 006	10 565			
Dotations aux provisions	10 115				
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	818 001	876 646	TOTAL (I)	704 143	846 478
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		15 766	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	23 499	48 072
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	818 001	892 412	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	727 642	894 550
BENEFICE OU PERTE	(90 359)	2 138			
TOTAL GENERAL	727 642	894 550	TOTAL GENERAL	727 642	894 550



Annexe

EXERCICE 2018

1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018

Formations par apprentissage :

- . B.T.S.A. ACSE
- . T.A.

Formations Continues :

- . Technicien jardins espaces verts.
- . Ouvrier du Paysage
- . Chargé de projet énergie et bâtiment durables
- . CQP Installateur mainteneur de systèmes solaires thermiques et photovoltaïques



C.F.P La Futaie-Les Touches
94 rue de la Charpenterie – 53410 PORT-BRILLET
Téléphone : 02.43.01.82.80
Mail : cfp.port-brillet@mfr.asso.fr
Site : www.lafutaie.org



TABLE DES MATIERES

	Pages
REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS	4
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	5 à 7
Actif immobilisé	
- Immobilisations incorporelles	
- Immobilisations corporelles	
- Immobilisations financières	
- Etat des amortissements	
Actif circulant	
- Créances d'exploitation	
- Charges constatées d'avance	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	8 à 12
Subventions d'équipement	
Détail des emprunts	
Dettes	
- Financières	
- d'Exploitation	
- Produits constatés d'avance	
- Provisions inscrites au bilan	

Exercice du 01 Janvier 2018 au 31 Décembre 2018 (12 mois)

Les comptes annuels se rapportant à l'exercice sont caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du BILAN = 584 787 Euros.
Résultat de l'exercice = -90 359 Euros.

Les comptes annuels ont été établis et présentés en respectant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'autorité des normes comptables relatif à la réécriture du plan comptable général homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

⇒ Amortissements :

Ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue,

⇒ Stocks :

Ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

➤ **ENGAGEMENT DONNE :** Néant.

➤ **ENGAGEMENTS RECUS :**

Caution de 36 000 € de la Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales de la Mayenne sur un emprunt de 120 000 € souscrit le 11/06/2012 auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole (Capital restant dû au 31/12/2018 = 11286.58 €)

Caution de 15000 € de la Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales de la Mayenne sur un emprunt de 50000 € souscrit le 23/07/2014 auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole (Capital restant dû au 31/12/2018 = 6333.80 €)

➤ **DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES (hypothèques) :**

- Montant garanti = Hypothèque bâtiments CFP La Futaie – Port-Brillet (désignation cadastrale : section AA n°116 – 2ha28a) sur un emprunt de 35000 € auprès du Crédit Mutuel (Capital restant dû au 31/12/2018 = 26413.01 €)

➤ **AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES :**

1. L'Association du C.F.P. « la Futaie » est propriétaire du bien immobilier depuis le 1^{er} janvier 2001 pour **0.15 € symbolique**.

2. Au cours de cet exercice, la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation des Touches et le Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales Rurales ont fusionné en date du 31 décembre 2018. Les actifs nets apportés au 31 décembre 2018 par la MFR des Touches, association absorbée, se sont élevés à – 80 152€. Pour rappel, le traité de fusion signé le 27 juin 2018 prévoyait un apport d'actifs nets pour 129 237 € basé sur les comptes clos au 31/12/2017.

3. Evènements postérieurs à la clôture
Compte tenu des difficultés de trésorerie actuelle, notre association va devoir prendre des mesures significatives pour assurer la poursuite de l'activité. A ce titre, l'immobilier concernant le site des Touches est en cours de vente.

4. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
L'association a versée 16 662 € de rémunération brute à ce titre en 2018.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

➤ ACTIF IMMOBILISE :

1. Immobilisations incorporelles

INTITULE	Brut en € au 01/01/18	Mouvements		Brut en € au 31/12/18
		Acquisitions	Cessions-Rebut	
Logiciels Bureauitiques	17 056,25	0,00	0,00	17 056,25
Logiciels vocation pédagogique	5 342,20	0,00	0,00	5 342,20
Total immobilisations incorporelles	22 398,45	0,00	0,00	22 398,45

2. Immobilisations corporelles

INTITULE	Brut en € au 01/01/18	Mouvements		Brut en € au 31/12/18
		Acquisitions	Cessions-Rebut	
Terrain	0,15	90 000,00		90 000,15
Agencement-aménagement terrain	0,00	25 148,15		25 148,15
Constructions	374 358,70	23 550,37		397 909,07
Amenagt constr /chaudiere bois	387 066,73	413 210,92		800 277,65
		2 183,24		2 183,24
Mat.et Outillage pédagogique	30 428,70			30 428,70
Installation générale formation	285 423,04			285 423,04
Installation générale internat	235 103,07			235 103,07
Matériel de transport	12 177,00	15 504,86		27 681,86
Mat.de Bureau et Informatique	88 647,23	8 264,76		96 911,99
Mobilier enseignement	18 554,56	5 580,06		24 134,62
Mobilier pour internat	29 650,79			29 650,79
Matériel et Outillage Internat	55 430,66			55 430,66
Matériel et Outillage JEV	9 011,58	797,00		9 808,58
Matériel et Outillage IMSS	50 430,65	1 500,00		51 930,65
Autres matériels	1 965,03	399,00		2 364,03
Total immobilisations corporelles	1 578 247,89	586 138,36	0,00	2 164 386,25

3. Immobilisations financières

INTITULE	Brut en € au 01/01/18	Mouvements		Brut en € au 31/12/18
		Acquisitions	Cessions-Rebut	
Titres de participation (parts sociales)	3 815,00	53,00	0,00	3 868,00
Prêts et autres créances (Gennevilliers)	38,00	0,00	0,00	38,00
Autres immos financières	0,00	1 120,50	0,00	1 120,50
Total immobilisations corporelles	3 853,00	1 173,50	0,00	5 026,50

1. Etat des amortissements

INTITULE	Brut en € au 01/01/18	Mouvements		Brut en € au 31/12/18
		Dotation	Reprise	
Logiciels Bureautiques	16 564,19	365,10		16 929,29
Logiciels vocation pédagogique	4 197,81	654,28		4 852,09
Total immobilisations incorporelles	20 762,00	1 019,38	0,00	21 781,38

INTITULE	Brut en € au 01/01/18	Mouvements		Brut en € au 31/12/18
		Dotation	Reprise	
Terrains		0,00		0,00
Agencement et aménagement terrain		18 457,51		18 457,51
Constructions	368 480,32	817,70		369 298,02
Amenagt constr /chaudiere bois	255 983,16	406 047,64		662 030,80
Construction sur sol d'autrui		23 550,37		23 550,37
Mat.et Outillage pédagogique	30 303,42	1 877,48		32 180,90
Installation générale formation	241 974,73	7 232,44		249 207,17
Installation générale internat	187 681,41	7 604,32		195 285,73
Matériel de transport	12 177,00	15 504,86		27 681,86
Mat.de Bureau et Informatique	85 684,21	7 718,54		93 402,75
Mobilier enseignement	18 293,12	4 006,98		22 300,10
Mobilier pour internat	29 650,79	0,00		29 650,79
Matériel et Outillage Internat	49 086,77	1 634,28		50 721,05
Matériel et Outillage JEV	6 294,74	566,21		6 860,95
Matériel et Outillage IMSS	49 555,75	552,74		50 108,49
Autres matériels	1 912,65	143,26		2 055,91
Total immobilisations corporelles	1 337 078,07	495 714,33	0,00	1 832 792,40

ACTIF CIRCULANT (en euros)

2. Créances d'exploitation

INTITULE	moins d'un an	1 an à moins 5 ans	plus de 5 ans
Stagiaires (dont dépréciation douteux 1 842.90)	105 271,43		
Comptes fournisseurs débiteurs	675,80		
Subventions d'investissement à recevoir	1 174,25		
Produits à recev.(apprent.)*	81 165,49		
Produits à recev.(fonct F.C.)*	0,00		
Aides apprentis à recevoir	13 524,46		
Divers Produits.à recevoir *	23 081,20		
TOTAL	224 892	0	0

Détail des produits à recevoir - Apprentissage

INTITULE	euros
Solde Fonctionnement 2018	70 630,30
Solde aide au fct (TA) 2018	3 875,91
Subvention Voyage d'étude	3 939,28
Solde DAPEP 18/19	2 720,00
TOTAL	81 165,49

Détails des divers produits à recevoir

INTITULE	euros
Fonds OPCALIA	6 348,14
FAFSEA formation Formateurs	0,00
FAFSEA formation Autres salariés	426,38
Ordres de mission L.BOY (CNP-Anfra)	4 303,13
Produits de la MFR des Touches	12 003,55
TOTAL	23 081,20

Détail des charges constatées d'avance

INTITULE	euros
RISO F1224	22,32
SAGE F1216	1 468,80
CM CIC Leasing F1245	4 109,36
ORANGE ABT INTERNET	21,00
ORANGE LIGNE INTERNET	16,56
ORANGE Fixe	311,54
NEOPOST	438,74
OVH	30,78
CSM	197,53
Licences PCIE	252,00
TOTAL	6 869

➤ **SUBVENTION D'EQUIPEMENT :**

Objet	Date octroi	Montant à l'origine	Durée am(t/année)	Taux amort	Amis cumul. au 31/12/17	Amis 2018	Amis cumul. au 31/12/18	Montant net à amortir	Amorts - 1 an	Amorts 1 à 5 ans	Amorts + 5 ans
Bât.formation	1993	28 355,52	20	0,05	28 355,52	0,00	28 355,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Rénovation fenêt.	2001	32 465,09	20	0,05	26 377,86	1 623,25	28 001,12	4 463,97	1 623,25	2 840,72	0,00
Portes bâtiment formation	2002	3 689,12	20	0,05	2 812,75	184,46	2 997,21	691,91	184,46	507,46	0,00
Subv. Lave vaisselle	2004	3 081,50	10	0,10	3 081,50	0,00	3 081,50	0,00	0,00	0,00	0,00
CR mobilier	2005	659,15	8	0,125	659,15	0,00	659,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement informatique	2007	9 203,98	3	0,33	9 203,98	0,00	9 203,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobiliers salle pédagogique	2007	4 340,85	8	0,125	4 340,85	0,00	4 340,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Axe de circulation	2007	18 429,20	10	0,10	18 429,20	0,00	18 429,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Sanitaires	2007	28 754,25	10	0,10	28 754,24	0,01	28 754,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Four cuisine	2008	3 220,00	8	0,125	3 220,00	0,00	3 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M.en conformité cuisine	2008	4 140,71	5	0,20	4 140,71	0,00	4 140,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Véhicule + remorque (berlingot)	2008	6 783,00	5	0,20	6 783,00	0,00	6 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	2008	14 805,90	15	0,067	9 870,59	987,06	10 857,65	3 948,25	987,06	3 948,24	0,00
Installations électriques	2009	10 603,55	15	0,067	6 362,13	706,90	7 069,03	3 534,52	706,90	2 827,61	0,00
M en conformité cuisine	2009	15 252,49	5	0,20	15 252,49	0,00	15 252,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Chauffage solaire	2009	2 376,00	5	0,20	2 376,00	0,00	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement informatique	2009	8 994,85	3	0,33	8 994,85	0,00	8 994,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement JEV	2009	3 295,07	2	0,50	3 295,07	0,00	3 295,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire	2009	41 835,25	5	0,20	41 835,25	0,00	41 835,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Chauffage solaire	2009	4 103,70	5	0,20	4 103,70	0,00	4 103,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	2010	11 549,75	15	0,067	5 839,04	769,98	6 609,02	4 940,73	769,98	3 079,93	1 090,81
Equipement JEV	2010	341,93	2	0,50	341,93	0,00	341,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire complém	2010	8 332,87	5	0,20	8 332,87	0,00	8 332,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Mat.infq. Mobilier	2010	7 882,51	3	0,33	7 882,51	0,00	7 882,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire complém	2011	2 821,99	5	0,20	2 821,99	0,00	2 821,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	2012	8 984,53	15	0,067	3 144,59	598,97	3 743,55	5 240,98	598,97	2 395,87	2 246,13
Mat.infq. Mobilier	2012	3 390,67	3	0,333	3 390,67	0,00	3 390,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire complém	2012	3 263,14	5	0,200	3 263,14	0,00	3 263,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Plateforme solaire	2013	5 544,00	25	0,040	1 044,12	221,76	1 265,88	4 278,12	221,76	887,04	3 169,32
Plateforme solaire	2013	2 735,75	25	0,040	519,79	109,43	629,22	2 106,53	109,43	437,72	1 559,38
Plateforme solaire	2013	9 575,30	25	0,040	1 787,39	383,01	2 170,40	7 404,90	383,01	1 532,05	5 489,84
Accessibilité plateforme solaire	2013	1 895,00	10	0,100	789,58	189,50	979,08	915,92	189,50	758,00	0,00
Matériel informatique	2015	9 930,92	3	0,333	9 930,92	879,73	9 930,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Cuisine	2015	25 307,44	10	0,100	5 553,77	2 530,74	8 084,51	17 222,93	2 530,74	10 122,98	4 569,21
SSI	2015	19 133,00	10	0,100	4 350,79	1 913,30	6 264,09	12 868,91	1 913,30	7 653,20	3 302,41
Accessibilité	2018	2 583,35	5	0,200	0,00	89,18	89,18	2 494,17	516,67	2 066,68	0,00
Blocs de secours	2018	1 174,25	15	0,067	0,00	9,92	9,92	1 164,33	78,67	314,70	770,96
Sous-total autres		368 835,57			286 362,22	11 197,20	297 559,42	71 276,16	10 813,72	39 372,20	22 198,06

➤ Suite SUBVENTION D'EQUIPEMENT :

Objet	Date octroi	Montant à l'origine	Durée amt(année)	Taux amort	Amts cumul. au 31/12/17	Amts 2018	Amts cumul. au 31/12/18	Montant net à amortir	Amorts - 1 an	Amorts 1 à 5 ans	Amorts + 5 ans
Subv.ADEME/chauffage	2004	13 349,23	15	0,067	10 679,38	889,95	11 569,33	1 779,90	889,95	889,95	0,00
Subv.C.R. acpte/chauff	2004	15 075,50	15	0,067	12 060,40	1 005,03	13 065,43	2 010,07	1 005,03	1 005,03	0,00
Subv.ADEME/chauffage	2005	53 396,91	15	0,067	42 717,51	3 559,79	46 277,30	7 119,61	3 559,79	3 559,81	0,00
Subv.C.R. acpte/chauff	2005	45 322,00	15	0,067	36 257,61	3 021,47	39 279,08	6 042,92	3 021,47	3 021,45	0,00
Subv. CG53 chaufferie	2005	12 000,00	15	0,067	9 600,00	800,00	10 400,00	1 600,00	800,00	800,00	0,00
Subv. CG53 solde	2006	3 000,00	15	0,067	2 400,00	200,00	2 600,00	400,00	200,00	200,00	0,00
Subv ADEME solde	2006	22 248,71	15	0,067	17 799,02	1 483,25	19 282,27	2 966,44	1 483,25	1 483,19	0,00
Subv C.R solde	2006	20 132,50	15	0,067	16 106,05	1 342,17	17 448,22	2 684,28	1 342,17	1 342,11	0,00
Sous-total chaufferie		184 524,85			147 619,98	12 301,66	159 921,64	24 603,21	12 301,66	12 301,55	0,00
TOTAUX		553 360,42			433 982,20	23 498,86	457 481,05	95 879,36	23 115,37	51 673,75	22 198,06

➤ DETAIL DES EMPRUNTS COURT TERME

Libellés	Taux %	Date réalisation	Durée emprt en mois	Montant à l'origine	K dû début ex.	K remboursé sur l'ex	K restant dû fin ex.	Ech.-1an K	Intérêts courus
	4,790	30/11/2018	12	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	-10 000,00	40,68
	4,790	29/11/2018	12	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	-17 000,00	71,39
	4,790	23/11/2018	12	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	-5 000,00	24,93
	4,790	20/11/2018	12	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	-2 000,00	10,76
	4,790	16/11/2018	12	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	-3 000,00	17,72
	4,790	08/11/2018	12	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	-1 000,00	6,96
	4,790	07/11/2018	12	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	-3 000,00	21,26
	4,790	31/10/2018	12	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	-20 000,00	160,10
	4,790	26/10/2018	12	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	-17 000,00	147,24
	4,790	02/10/2018	12	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	-15 000,00	177,16
	4,790	01/10/2018	12	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	-3 000,00	35,83
	4,790	29/09/2018	12	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	-13 000,00	158,66
	4,790	31/08/2018	12	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	-15 000,00	240,16
	4,790	31/07/2018	12	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	-25 000,00	501,97
	4,780	09/01/2018	12	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	-3 000,00	139,86
	4,780	27/12/2017	12	8 000,00	8 000,00	4 000,00	4 000,00	-4 000,00	193,30
TOTAL				160 000,00	160 000,00	4 000,00	156 000,00	-156 000,00	1 947,98

➤ **DETTES:**

1. Financières

INTITULE	au 31/12/2018	moins d'un an	1 an à moins 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts (k) LMT	123 544,61	31 953,07	40 469,17	50 492,37
Emprunts (k) CT	156 000,00	156 000,00	0	0
intérêt courus LMT + CT	2 540,70	2 540,70	0	0
Découvert			0,00	0,00
TOTAL	282 085,31	190 493,77	40 469,17	50 492,37

2. D'exploitation

INTITULE	au 31/12/2018	moins d'un an	1 an à moins 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs d'exploitation	289 595,58	289595,58		
Factures non parvenues	23 322,43	23322,43	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	568,00	568	0	0
Comptes Clients créditeurs	4 981,46	4981,46	0	0
Dettes congés payés	9 592,37	9592,37	0	0
Ch.soc / dettes congés payés	4 366,77	4366,77	0	0
Ch.soc à payer	25 684,76	25684,76	0	0
Autres impôts et taxes	13 174,92	13174,92	0	0
Personnel rémunérations dues	0,00	0	0	0
Personnel charges à payer		0	0	0
Charges à payer diverses	4 952,18	4952,18	0	0
Thr à reverser aux stagiaires	9 050,00	9050	0	0
TOTAL	385288,47	385288,47	0	0

3. Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au 01/01/2018	Dotations 2018	Reprises 2018	Montant au 31/12/2018
Provisions pour risques et charges	8 000,00	72 000,00		80 000,00
Provisions dépréciation clients	2 016,40	1 009,50	1 183,00	1 842,90
TOTAL	22 999,25	73 009,50	1 183,00	81 842,90